



# Défi d'entreprises

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 30 JUIN 2017

## Relevez le défi!

Pour sa troisième édition de *Courons pour la Maison des familles*, dans le cadre du *Marathon Oasis de Montréal* les 23 et 24 septembre 2017, nous reprenons le Défi d'entreprises. Pfizer et Développement économique Saint-Laurent avaient accepté de relever le défi en 2016. Serez-vous de la course en 2017?

Rester motivé à l'entraînement n'est pas toujours chose facile. Mais bien entouré, ça l'est beaucoup plus! Le défi d'entreprise de notre événement, c'est une poussée supplémentaire dans la bonne voie. En effet, c'est l'occasion de vous rapprocher de vos collègues de travail, de partager vos défis et vos réussites avec des gens que vous côtoyez quotidiennement et de prendre part à une petite compétition amicale entre entreprises du territoire.

**QUE LE MEILLEUR GAGNE ET QUE TOUS S'AMUSENT!**

## Les équipes

- ⊞ Le nombre de participant par équipe est à votre discrétion : aucun minimum ni maximum.
- ⊞ Pour la constitution des équipes, nous ne ferons aucune différenciation en ce qui concerne l'épreuve à laquelle chaque membre désire s'inscrire. L'objectif est de permettre de vous entraider et de vous soutenir dans votre entraînement et dans votre collecte de fonds.

## Le défi

- ⊞ Une entreprise par épreuve sera couronnée: 5 km, 10 km, demi-marathon et marathon.
- ⊞ Pour déterminer l'entreprise gagnante, nous calculerons la moyenne des temps officiels de chaque membre de l'équipe pour une même épreuve. La plus rapide remportera les honneurs! En cas d'égalité, nous trancherons pour l'équipe ayant le coureur le plus rapide de l'épreuve.
- ⊞ Les résultats seront compilés après la course et les gagnants seront annoncés par courriel et sur nos réseaux sociaux! Afin de clôturer le défi, nous remettons un certificat d'honneur aux quatre équipes gagnantes au cours de la semaine suivant l'événement.

## Ça vous intéresse? Inscrivez-vous!

1. Parlez-en à vos collègues et choisissez un nom d'équipe (le nom de l'entreprise fait bien l'affaire!) et un chef d'équipe.
2. Chaque participant est responsable de s'inscrire grâce à la fiche d'inscription et de mener sa collecte de fonds (un minimum de 150\$ par participant est souhaité). Assurez-vous de bien indiquer le nom de votre équipe sur chaque formulaire.
3. Le chef d'équipe assurera la bonne communication entre la Maison des familles et son équipe et sera en charge de la page d'équipe sur CanaDon.